

# ***Employeur et délégation unique du personnel : comment éviter le délit d'entrave***

## **OBJECTIFS :**

- ✓ Connaître les règles applicables à la délégation unique du personnel
- ✓ Gérer les institutions DP – CE en réduisant le délit d'entrave
- ✓ Mieux dialoguer avec les représentants du personnel

## **METHODES PEDAGOGIQUES :**

- ✓ Un support spécialement conçu pour le module est remis à chaque participant. Il comporte notamment des modèles de documents

## **PERSONNES CONCERNEES :**

- ✓ Employeur
- ✓ Tout salarié ayant délégation pour représenter l'employeur dans les instances représentatives du personnel

## **MODALITES PRATIQUES :**

- ✓ Durée : 1 jour
- ✓ Tarif : Intra / Inter : nous consulter

## **PROGRAMME :**

### **Introduction : les origines de la délégation unique du personnel**

### **Deux instances : les mêmes représentants du personnel**

- Les attributions respectives des deux instances
- Les réunions : une convocation – un ordre du jour – des questions...
- Le procès verbal du CE – les réponses aux DP

### **Les moyens de fonctionnement des deux instances**

- Les budgets du CE
- Les autres moyens matériels
- Les heures de délégation – la liberté de circulation

### **Le délit d'entrave**

- La notion de délit d'entrave
- Les conséquences